

E-learning - Déontologie des professionnels de l'immobilier : les 12 règles essentielles

E-learning dont vous êtes le héros - 2h

Code
600502

Durée
2 heures

Tarif
Inter*
99 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Agents immobiliers -
Administrateurs de biens - Syndics
de copropriété - Marchands de liste
- Toute personne titulaire d'une carte
professionnelle

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Un large panel d'activités
interactives?

Se former où et quand on veut?

S'arrêter et reprendre sa formation à
sa guise?

Une attestation de suivi ou de
réussite téléchargeable sur toutes
nos solutions

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un module 100% à distance à faire à son rythme
- Des activités ludiques et interactives
- Un quiz de fin de module pour valider les acquis
- Une formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des apprentissages

SATISFACTION ET EVALUATION

Une attestation sera disponible en téléchargement lorsque vous aurez suivi entièrement et validé votre module de formation e-learning.

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée

Objectifs pédagogiques

- Mettre en pratique les principales règles de déontologie qui s'appliquent aux professionnels de l'immobilier

Programme du module digital

- Validité d'accès aux ressources e-learning: En vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès aux ressources e-learning pendant une durée de 3 mois à compter de l'obtention des identifiants.

Mettre en pratique les principales règles de déontologie qui s'appliquent aux professionnels de l'immobilier

Examiner le champ d'application du Code de déontologie et les compétences des professionnels de l'immobilier

- Identifier les professionnels de l'immobilier soumis aux dispositions de la loi Hoguet, et au Code de déontologie qui leur est applicable
- Illustrer le principe déontologique lié à la compétence et les obligations qui s'y attachent

Définir les notions de confraternité et de discipline

- Illustrer par un cas concret les règles de déontologie qui s'imposent
- Définir et mettre en pratique le principe de confraternité
- Identifier la procédure disciplinaire du Conseil National de la Transaction et de la Geston Immobilières

Distinguer éthique professionnelle, lois et règlements, défense des intérêts en présence, conflits d'intérêt

- Agir avec probité dans l'exercice de la profession d'agent immobilier conformément aux règles éthiques
- Veiller au respect des obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux dans le respect des lois et règlements
- Défendre les intérêts en présence et notamment ceux du client
- Eviter les conflits d'intérêts

Faire preuve de transparence dans l'organisation et la gestion de son entreprise

- Illustrer par un cas concret les règles de déontologie qui s'imposent

; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Définir et mettre en pratique le principe de transparence
- Maîtriser les règles relatives à l'affichage en agence et à l'organisation en entreprise

Appliquer les lois et règlements liés à la confidentialité des données des clients

- Illustrer par un cas concret les règles de déontologie qui s'imposent
- Maîtriser les règles relatives à la protection et à la confidentialité des données des clients conformément au respect des lois et règlements
- Appliquer le principe de non- discrimination
- Veiller à l'obligation de formation

Procéder au règlement des conflits dans le respect de l'éthique professionnelle

- Illustrer par un cas concret les règles de déontologie qui s'imposent
- Définir le principe de règlement des conflits
- Se conformer à l'éthique professionnelle dans l'immobilier
- Activités : pour chacune des 6 scènes, les participants suivent le déroulé ci-après :
 - Mise en situation autour d'une scène interactive
 - Diagnostic et feedback
 - Quiz d'évaluation
 - Apports notionnels via des fiches de synthèse

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.